



Propulsé par



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Qu'advient-il du domaine seigneurial de Mascouche ?

La Société d'histoire de Mascouche s'inquiète du sort du site et des bâtiments

*Mascouche, 21 février 2022 – Suite au dépôt de sa **demande de classement** du moulin et de la **maison du meunier** du **domaine seigneurial de Mascouche** en décembre 2020, la **Société d'histoire de Mascouche** fait le **bilan de ses suivis** relatifs au dossier et questionne la ville de Mascouche sur l'**avenir du site**.*

Une demande de classement en traitement

Le 12 décembre dernier, cela faisait un an que la Société d'histoire de Mascouche avait demandé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, de classer le moulin et la maison du meunier du domaine seigneurial de Mascouche, seuls bâtiments patrimoniaux encore présents sur le site. Le classement d'un bien patrimonial est une mesure de protection qui assure une reconnaissance formelle de sa valeur par la ministre, tout en assurant sa protection et favorisant sa transmission aux générations futures. Cette demande, déposée en 2020, a été appuyée par des acteurs majeurs de la mise en valeur du patrimoine bâti québécois : Culture Lanaudière, Action patrimoine, la Fédération Histoire Québec, l'Association des Moulins du Québec et la Table de concertation des organismes nationaux en patrimoine bâti ont tous témoigné de l'importance de la sauvegarde de ces bâtiments. Le sénateur Serge Joyal et la directrice et fondatrice émérite du Centre Canadien d'Architecture, Phyllis Lambert, se sont aussi positionnés en faveur de la conservation de ces bâtiments à grande valeur patrimoniale et identitaire pour notre région. Depuis ce temps, la Société d'histoire a tenté à maintes reprises de faire un suivi relatif à sa demande, mais la réponse du gouvernement demeure la même : le dossier est actuellement en traitement et cela peut prendre du temps, voire plusieurs années, avant que la ministre se positionne sur le classement des bâtiments. À la suite de la démolition du manoir seigneurial de Mascouche, à l'incendie de la Bergeronne, de l'usine Moody et de la maison Fafard de Terrebonne, la Société d'histoire de Mascouche s'inquiète du sort qui attend le moulin et la maison du meunier.



Quel avenir pour le site ?

Lors du dépôt de la demande de classement du moulin et de la maison du meunier, la Société d'histoire de Mascouche a avisé la ville de Mascouche, propriétaire des biens, de ses démarches. La ville s'est montrée collaborative et a rencontré la SODAM à plusieurs reprises afin d'entendre ses recommandations et d'établir un dialogue concernant l'évolution du dossier de la restauration des bâtiments du futur parc métropolitain du Domaine-seigneurial-de-Mascouche. Mais voilà que l'hiver est arrivé et que les bâtiments patrimoniaux sont toujours à la merci des intempéries. Combien d'autres hivers pourront endurer la charpente et les pierres de ces bâtiments? Finiront-ils par subir le même sort que le manoir ? La Société d'histoire de Mascouche invite la ville à se positionner sur la protection et la restauration des bâtiments et informer la population quant à l'avancement des travaux du parc.

Renseignements

La Société d'histoire de Mascouche et la SODAM se font les gardiennes de notre patrimoine local et souhaitent avant tout la sauvegarde et la mise en valeur du moulin et de la maison du meunier du domaine seigneurial de Mascouche. Pour de plus amples renseignements communiquez avec nous au info@sodam.qc.ca ou 450 417-1277. Consultez aussi notre page web : sodam.qc.ca/domaine-seigneurial-de-mascouche

-30-

Renseignement :
François Tétreault
Directeur adjoint SODAM
Coordonnateur Société d'histoire de Mascouche
450 417-1277
ftetreault@sodam.qc.ca

Source :
Catherine Gaudet
Directrice générale SODAM
450 417-1277
cgaudet@sodam.qc.ca